



Octobre 2021

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

Après un peu plus d'un an de gestation, l'épicerie sociale de Seraing a été inaugurée le 20 octobre dernier. L'épicerie sociale est un projet que j'ai porté et qui me tient fort à cœur. Sa concrétisation me rend donc particulièrement heureux. Je tiens d'ailleurs à chaleureusement remercier celles et ceux qui ont participé à sa réalisation.

Située rue Ferre n° 13 à 4100 Seraing, l'épicerie sociale de Seraing est dès à présent ouverte. Elle est accessible aux familles monoparentales, aux pensionnés et à toute personne disposant

d'un revenu équivalent ou inférieur au revenu d'intégration et qui sont domiciliés sur le territoire communal. Plus de 400 personnes auront ainsi accès à cette épicerie sociale.

Garantir l'accès aux familles monoparentales me paraît essentiel. En effet, et comme le démontrent plusieurs études, les familles monoparentales ont un risque accru de tomber dans la pauvreté. Elever seul(e) un ou plusieurs enfants en ne pouvant compter que sur un seul salaire constitue une gageure. Dans ce contexte, l'accès à une alimentation saine et équilibrée s'avère souvent compliqué. L'épice-

rie sociale constituera immanquablement une bouffée d'oxygène bienvenue pour ces familles.

Au rang des inaugurations toujours, en collaboration avec le syndicat d'initiative de Seraing, un espace tourisme a vu le jour sur le site du Val Saint-Lambert. L'espace tourisme ne visera pas seulement à orienter les visiteurs de notre Ville, il aura également pour objectif de promouvoir des artistes sérésiens par l'organisation d'expositions temporaires. Seraing regorge en effet de talents! Nous avons également inauguré un nouveau marché à Bonnelles qui met à l'honneur les produits et l'arti-

sanat locaux.

Grâce à vos efforts en matière de tri et de réduction des déchets, nous avons pu diminuer la taxe relative à la collecte des immondices.

Comme vous le constatez, notre action est résolument tournée vers l'avenir tout en préservant l'ADN de solidarité qui caractérise notre Ville depuis de nombreuses décennies maintenant.

Pour terminer, en cette période de recrudescence de l'épidémie, j'invite celles et ceux qui ne sont pas encore vaccinés à le faire le plus rapidement possible. A l'heure actuelle, c'est la

seule option pour ranger la covid-19 aux poubelles de l'histoire.

Je vous remercie.

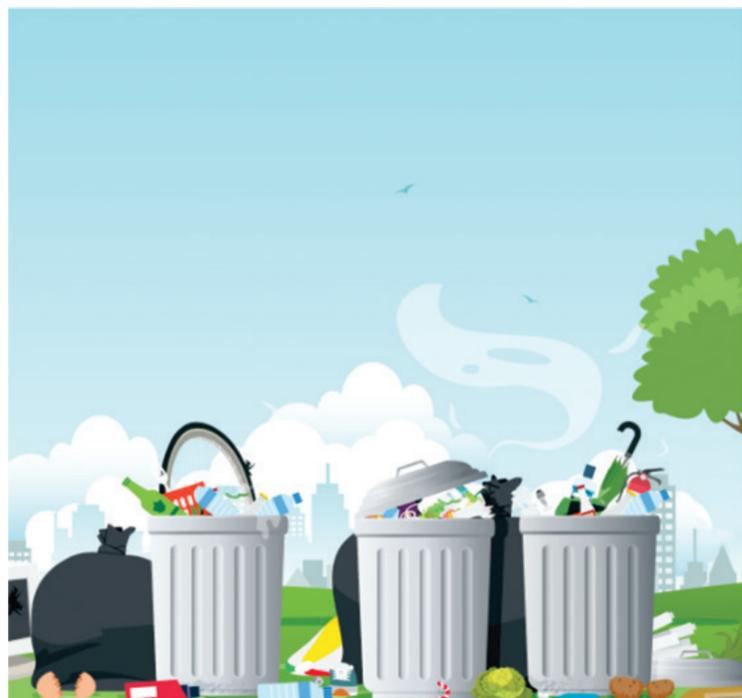
Francis BEKAERT



**Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

Taxe déchets:

une réduction sur la facture pour les ménages sérésiens



Bonne nouvelle ! En raison d'un coût-vérité légèrement trop élevé, la Ville de Seraing réduira la facture liée à la taxe déchets pour les ménages sérésiens qui rentrent dans certaines conditions strictes.

Lors du conseil communal du lundi 11 octobre 2021, un point relatif au coût-vérité réel de l'exercice 2020 relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers a été abordé.

Pour rappel, le coût-vérité fait référence à l'applica-

tion du principe du pollueur-payeur, en d'autres termes la commune impose une taxe forfaitaire qui permet de couvrir le service minimum. Depuis 2012, ce taux doit se situer entre 95% et 110% en Wallonie.

A Seraing, celui-ci doit être de 100%. En effet, sous plan de gestion, la Ville est tenue d'exposer un coût-vérité déchets susceptible de présenter au minimum ce taux de couverture.

En 2020, celui-ci s'établit à hauteur de 106,39%, soit 6,39% en plus que ce qui est exigé.

En raison de ce nombre, le collège communal de la Ville de Seraing - sous l'impulsion de l'Echevine de l'Environnement, Laura Crapanzano, appuyé par le conseil communal - a ainsi logiquement décidé de redistribuer ce surplus aux ménages sérésiens.

Ainsi, ces primes seront directement déduites de la taxe forfaitaire 2021 et de la proportionnelle 2020 en matière de collecte et de traitement de déchets ménagers et ce, sous certaines conditions.

Concrètement, cela signifie que le montant de cette prime est fixé à:

- 8€ pour un ménage de 1 personne;
- 10€ pour un ménage de 2 personnes;
- 12€ pour un ménage de 3 personnes;
- 14€ pour un ménage de 4 personnes et plus

Celle-ci ne sera octroyée que si les conditions suivantes sont remplies:

- être domicilié(e) sur le territoire sérésien au 1^{er} janvier 2021;
- la composition de ménage est celle arrêtée au 1^{er} janvier 2021;
- une seule prime est ac-

cordée par ménage;

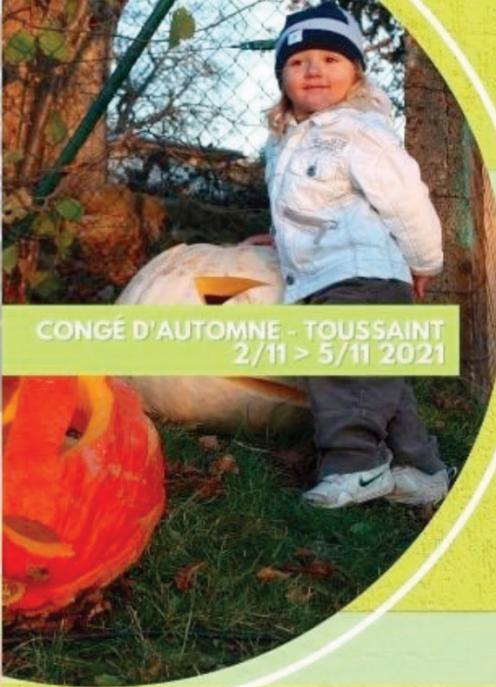
- la prime vaut uniquement pour l'année en cours;
- par facilité, la prime est directement déduite de la partie forfaitaire 2021 de l'avertissement-extrait-de rôle qui sera transmis en 2021.

Un nouveau règlement qui entrera en vigueur dès sa publication et qui sera uniquement applicable en 2021.



**Echevinat des travaux,
de l'environnement
et des finances**
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement,
Infrastructures, Finances,
Marchés publics, Cultes, Archives

Les journées Happy Days reviennent pour les congés d'Automne/de Toussaint



CONGÉ D'AUTOMNE - TOUSSAINT
2/11 > 5/11 2021

seraing
Cité de demain

syndicat d'initiative
seraing

HAPPY DAYS

Accueil Temps Libre et SERAING

3 CENTRES
SERAING - BONCELLES
JEMEPE

ACTIVITÉS
SPORT - BRICOLAGE
JEUX INT/EXT ...

UNE THÉMATIQUE PAR CENTRE

DES ACTIVITÉS CRÉÉES AUTOUR DU THÈME CHOISI ... SURPRISE !

POUR LES ENFANTS DE 2,5 > 12 ANS
DONT LES PARENTS TRAVAILLENT OU SONT EN FORMATION

seraing
Cité de demain

Comme habituellement durant les congés scolaires, l'Accueil Temps Libre de la Ville de Seraing organise ses journées Happy Days. Cette fois, elles auront lieu du 2 au 5 novembre prochains. Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dont les parents travaillent ou sont en formation, pour-

ront donc y prendre part et ainsi s'amuser en participant à diverses activités.

A l'occasion des prochaines vacances d'Automne/de Toussaint, le service de l'Accueil Temps Libre de Seraing (ATL) - sous l'impulsion de l'Échevin de l'Enseignement, Alain Decerf - propose

une nouvelle fois aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans de profiter de ses célèbres journées Happy Days !

Ces journées divertissantes s'étaleront cette fois sur quatre jours, soit du 2 au 5 novembre inclus, et seront une nouvelle fois uniquement destinées aux enfants dont les parents ont besoin d'une solution

de garde ; ces derniers devront d'ailleurs fournir une attestation (travail, formation, motif médical) dès le premier jour de présence.

Chaque jour, de 7h00 à 18h00, les participants auront l'occasion de prendre part à plusieurs activités diverses et variées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Si un ou plusieurs enfant(s) souhaite(nt) participer à ces journées Happy Days et qu'il(s) rentre(nt) dans les conditions requises, les parents devront l'emmener/les emmener à l'un des trois centres disponibles (Seraing, Boncelles et Jemeppe) et déboursier la somme de 2,5€ par enfant et par jour (la gratuité est appliquée à partir du 3e enfant si celui-ci habite au même endroit que les deux premiers).

Attention!!! Les inscriptions NE sont PAS obligatoires!

Adresse des trois centres disponibles:

Seraing: Ecole de la Jeunesse, au numéro 54 de la rue de la Jeunesse;

Boncelles: Ecole de Boncelles (côté primaire), au numéro 14 de la rue de Faigneux;

Jemeppe: Ecole Radelet, au numéro 1a de l'Avenue de Douai.



Échevinat de l'Enseignement
Alain Decerf
Enseignement, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Académie communale de musique
Amélie Dengis

Le nouveau marché de Boncelles inauguré le 10 octobre



Le nouveau marché de Seraing a officiellement été inauguré le dimanche 10 octobre à Boncelles où de nombreux curieux se sont rassemblés pour

découvrir les commerçants présents.

Ça y est! Le nouveau marché de Boncelles a été inauguré ce 10 octobre 2021. Ce nouveau ren-

dez-vous, destiné à faire la part belle aux produits locaux et circuits-courts, sera à (re) découvrir chaque deuxième dimanche du mois, de 10h00 à 15h00. A l'occasion de sa première édition, de nombreux artisans se sont déplacés pour faire plaisir aux passants. Au programme des stands: maraîcher, café, alcool, boulanger, produits

du terroir, tortillas, soupe, céréales, salaison, bières spéciales, confitures et tapenades.

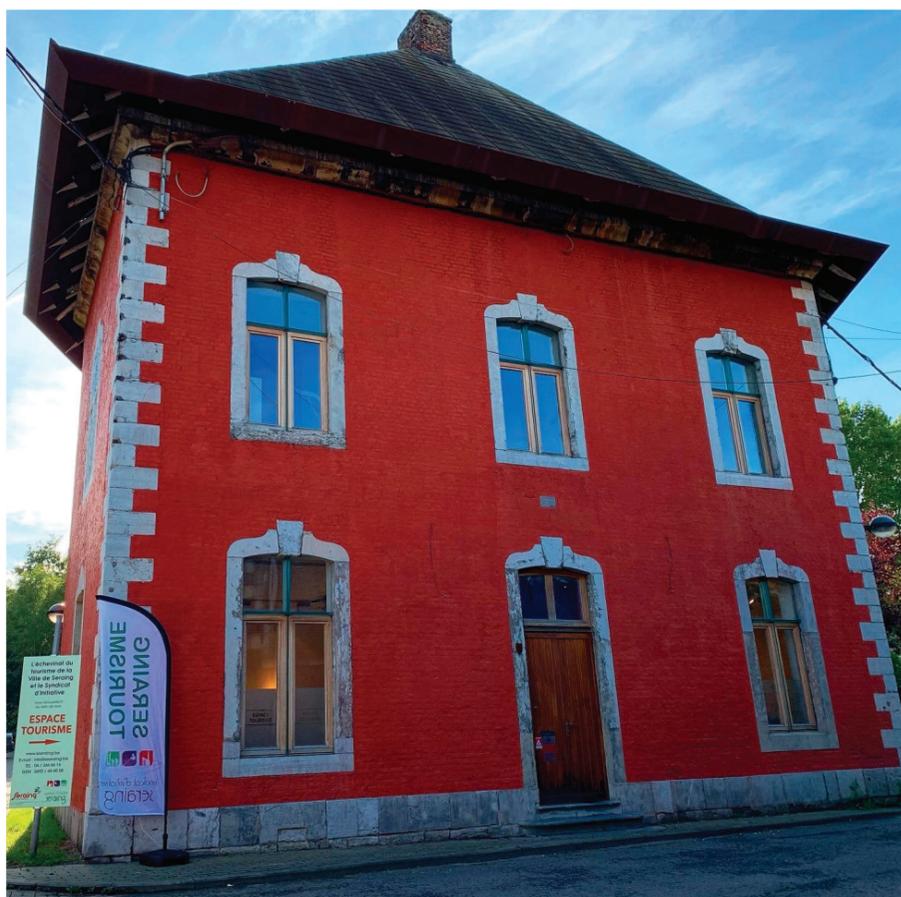
«Les ambulants étaient en demande de marchés singuliers, dotés d'une véritable thématique», souligne Déborah Gérardon, l'Échevine du Commerce. «Néanmoins, je tiens à préciser que la création de ce marché n'a pas pour but de concurrencer le commerce local mais de justement faire en sorte de rassembler des personnes à des endroits clés, des lieux où il y a déjà du commerce. C'est la raison pour laquelle cet événement aura dorénavant lieu sur la place située en face de l'église à Boncelles.»

De quoi faire ainsi plaisir aux commerçants mais surtout aux citoyens qui étaient nombreux ce dimanche pour découvrir ce nouveau rendez-vous incontournable.



Échevinat du développement territorial et commercial
Déborah Gérardon
Urbanisme, Développement territorial, Bureau technique, Commerce, Entreprises, Mobilité

La Ville de Seraing inaugure son «Espace Tourisme»



Le nouvel «Espace Tourisme» de Seraing, situé au Val Saint-Lambert, a officiellement été inauguré le jeudi 14 octobre 2021 à 11h00. Un lieu qui a pour vocation d'accueillir prochainement des expositions ainsi que tous types d'événements.

Excellente nouvelle pour le territoire sérésien! La Ville de Seraing et le Syndicat d'Initiative (SIS) - à

l'initiative de l'Echevin du Tourisme et Président du Syndicat d'Initiative, Alain Onkelinx - sont heureux de pouvoir inaugurer leur nouvel «Espace Tourisme».

Ce nouveau local a officiellement ouvert ses portes ce jeudi 14 octobre 2021 juste en face du château du Val Saint Lambert. Un emplacement stratégique qui n'a pas été choisi au

hasard. «Nous sommes partis du constat que le lieu actuel du Syndicat d'Initiative est relativement décentralisé par rapport au domaine du Val Saint Lambert», souligne Alain Onkelinx. «C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité offrir une meilleure centralité à ce nouvel Espace Tourisme tout en offrant aux touristes un local approprié pour les recevoir au mieux, à proximité de l'entrée du mu-

sée.»

De plus, la Ville de Seraing souhaitait également mettre en place un lieu de réception et de réunion qui servira notamment à accueillir des expositions ou encore des événements destinés à promouvoir des artistes locaux, comme ce sera notamment le cas durant les prochaines semaines.



En effet, à l'occasion de son ouverture officielle, l'Espace Tourisme mettra en évidence le travail d'un peintre sérésien, Monsieur Léon Orban. Une idée du Syndicat d'Initiative qui permettra aux participants de découvrir les tableaux de cet artiste à la carrière internationale remarquable et ce, à partir du vendredi 15 octobre, de 9h00 à 16h00, uniquement sur rendez-vous.

Les artistes de Seraing qui souhaitent en savoir davantage sur ce nou-

veau lieu et ses possibilités sont invités à contacter le SIS via l'adresse mail ci-contre: info@sise-raing.be.



Échevinat
de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations
inter-culturelles, Jumelage, Tourisme,
Nouvelles technologies

La Ville de Seraing reçoit et félicite l'Académie Karaté Leponce et ses athlètes



La Ville de Seraing a félicité l'Académie Karaté Leponce ainsi que ses athlètes lors d'une réception donnée en leur honneur à l'Hôtel de Ville ce 20 septembre.

En octobre 2019, l'Académie Karaté Leponce de Seraing a été mise à l'honneur par le Bourgmestre et les membres du collège communal à l'Hôtel de Ville. Lors de

cet événement, trois des athlètes du club avaient été félicités et récompensés pour leur incroyable parcours sportif.

Deux ans plus tard, la Ville

de Seraing a souhaité à nouveau complimenter le club sportif situé à Jemeppe pour l'excellent travail qu'il réalise. Mais ce n'est pas tout ! Elle a surtout voulu mettre à l'honneur les élèves qui se sont distingués au travers de nombreuses compétitions sportives de renom.

Pour ce faire, le Bourgmestre, Francis Bekaert a tenu à les recevoir dans son bureau situé à l'Hôtel de Ville. Une entrevue importante qui a permis de rassembler 10 athlètes - DANYIL ANISIMOV, VLADISLAV ANISIMOV, ANDREAS KONRADOWSKI, SHONA GUINOTTE, SOFIANE DERNONCOURT, ZAYD KHALIFA, ETHAN PANZA, CALLISTA PANZA, CALLISTA PANZA, SOFIA SRIDI, MAISSA SRIDI - de l'Académie Karaté Leponce ainsi

que l'Echevin des Sports, Philippe Grosjean.

Ce dernier en a profité pour prononcer quelques mots à l'égard des invités honorés d'être reçus. Après quoi, il leur a distribué des cadeaux ainsi qu'une coupe au nom du collège communal avant de partager avec eux un verre de l'amitié.



Échevinat des sports
et de la culture

Philippe Grosjean

Sport, Infrastructures sportives,
Culture, Bibliothèques,
Grands événements

Rappel sur la prime pour les chats stérilisés et pucés et sur la manière de faire stériliser les chats errants sur Seraing



Seraing octroie une prime de 50€ ou 75€ pour les chats stérilisés et pucés

Depuis le 15 octobre 2019, la Ville de Seraing octroie une prime pécuniaire pour la stérilisation et l'identification des chats. Pour rappel, le propriétaire d'un mâle recevra la somme de 50€ tandis que celui d'une femelle recevra la somme de 75€ et ce, en raison des opérations qui sont plus coûteuses pour l'espèce féminine.

Les Sérésiens qui veulent se faire partiellement rembourser les dépenses de ces opérations devenues obligatoires pourront le faire en remplissant un formulaire d'inscription dans lequel ils indiqueront les données relatives au demandeur ainsi que la déclaration de celui-ci. Ils devront ensuite y joindre une série de documents, à savoir l'attestation de soins signée par le vétérinaire ayant pratiqué la stérilisa-

tion, la note d'honoraire originale, la copie du certificat d'enregistrement dans une banque de données ID Chips ou CatID et la copie de la carte d'identité du responsable. L'ensemble des documents devra ensuite être déposé physiquement ou envoyé par courrier au service du Bien-Être Animal (Place Communale n°8, 4100 Seraing).

Pour télécharger le formulaire d'inscription ou consulter le règlement en matière de stérilisation, rendez-vous sur www.seraing.be

La stérilisation des chats errants à Seraing, comment faire?

Depuis le mois de mars 2020, la Ville de Seraing, en collaboration avec la Société Royale Protectrice des Animaux de Liège, a lancé une campagne de stérilisation des chats errants.

Ces animaux développent pour la plupart un comportement sauvage et indépendant qui les rendent majoritairement incapables d'être domestiqués. Leur reproduction importante devient alors un problème pour leur bien-être puisqu'ils vivent généralement dans de mauvaises conditions ; ils n'ont pas souvent un accès régulier à de la nourriture, des soins et un abri. Sans compter que leur comportement peut développer des maladies qui peuvent être problématiques pour l'Homme.

Le seul moyen de remédier à cette sur-reproduction est donc de les stériliser. C'est la raison pour laquelle la Ville de Seraing invite la population à signaler la présence d'un chat errant s'il la constate sur un endroit du territoire.

Pour ce faire, les citoyens peuvent compléter le certificat de demande de stérilisation d'un chat errant, qu'il est possible de télécharger ci-dessous ou de retirer à divers endroits de l'administration communale comme:

1. **L'Echevinat du Bien-Être Animal**, situé au numéro 189-191 de la rue Giordano Bruno à 4100 Seraing. Vous pouvez également joindre ce service par téléphone au **04/330.84.44 - 04/330.86.35 - 04/330.86.54** ou par mail via l'adresse citoyennete@seraing.be;
1. **L'accueil des Travaux de la Ville de Seraing**, situé au numéro 189-

191 de la rue Giordano Bruno à 4100 Seraing;

2. **L'accueil de la Cité administrative**, situé au numéro 5 de la place Kuborn à 4100 Seraing;

3. **Les mairies de quartier**:

- Bonnelles: avenue du Gerbier 6 à 4100 Seraing (Bonnelles);
- Ougrée haut: rue Joseph Wuidar 71 à 4102 Seraing (Ougrée);
- Ougrée bas: rue de l'Enseignement 33 à 4102 Seraing (Ougrée);
- Pairay: rue du Pairay 6 à 4100 Seraing;
- Verriers: place des Verriers 12 à 4100 Seraing;
- Mabotte: rue Waleffe 84A à 4101 Jemeppe;
- Brossolette: place Brossolette 6 à 4101 Seraing (Jemeppe).

Les Sérésiens peuvent alors présenter ou retourner le certificat dûment complété par voie postale au service du Bien-Être Animal (rue Giordano Bruno 189-191 à 4100 Seraing) ou par voie électronique à l'adresse citoyennete@seraing.be. Il leur sera demandé de faire également remplir ce document par au minimum deux voisins proches afin de vérifier que l'animal est bien un chat errant.

Après quoi, la Société Royale Protectrice des Animaux se chargera de les contacter pour prévoir un trappage des chats.

Si un chat errant devait être attrapé par un riverain, celui-ci devra contacter le plus rapidement possible la S.R.P.A. qui viendra

alors le récupérer pour l'opérer après s'être assurée qu'il n'était déjà pas identifié ou stérilisé.

Le vétérinaire profitera également de l'anesthésie pour identifier l'animal, de quoi permettre à l'administration communale de tenir un registre de chats errants stérilisés.

Les chats les plus sauvages seront alors remis sur site sauf si l'animal attrapé est sociable; une mise à l'adoption pourrait alors être prévue par l'association.

Pour de plus amples informations, la Ville de Seraing vous invite à contacter la personne de référence en la matière, à savoir Madame Claudine Decerf au 04/330.86.54, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h00. Vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse suivante: citoyennete@seraing.be

Téléchargez la version PDF du certificat de demande de stérilisation sur www.seraing.be



Echevinat de la jeunesse et du bien-être animal

Julie GELDOP

Jeunesse • Bien-être animal
Participation citoyenne
Égalité des chances
Égalité homme-femme

Exprime-toi !

On le sait, les périodes de confinement ont chamboulé nos repères à tous et bousculé la construction identitaire de nos adolescents !

Fort de ce constat, des professionnels de terrain ont voulu amener des espaces d'expression au sein des écoles secondaires de Seraing, tous réseaux confondus, pour favoriser la rencontre et faciliter l'émergence des besoins réels des jeunes et de leur vécu.

Le CPAS de Seraing et le Groupement territorial pour la santé mentale à Seraing via la Mutualité Chrétienne, ont donc rebondi sur cette réflexion et mis en place un programme d'ateliers que les écoles secondaires ont accueilli très positivement: peinture fun et créative, musique et montage son/vidéo, théâtre et expression corporelle, graffiti, l'art du déplacement en zone urbaine et karaté-cardio/fitness !

Ces outils ont été proposés aux jeunes, gratuitement, pour une durée de 4 séances de 2 heures, par atelier, étalées sur octobre et novembre.

Une très belle collaboration, tant au niveau des organisateurs, que de l'accueil et de l'implication des écoles ou encore du dynamisme et de la disponibilité des animateurs, professionnels, engagés dans leurs ateliers.

Ils ont pu s'exprimer et se-

ront entendus, dans leurs besoins, pour construire la suite du projet...

Une initiative de Monsieur Eric Vanbrabant, Président du CPAS de Seraing, en étroite collaboration avec la Mutualité Chrétienne, le Groupement Territorial pour la Santé Mentale à Seraing, les établissements secondaires et avec l'appui du SPP-Intégration sociale.



Président du C.P.A.S.

Eric Vanbrabant

C.P.A.S., Affaires sociales, Santé